MARQUES ET RELATIONS EN SOMALI: LE PROBLEME DES "DECLINAISONS"

par Didier Morin
CNRS (LLAOR, Sophia-Antipolis)

Résumé : La présentation habituelle du système nominal du somali, au travers de "déclinaisons" tendant à identifier des paradigmes de variations prosodiques, laisse de côté une autre problématique qui, à partir d'une réflexion sur la notion de marque et de relation, permet de différencier le niveau où interviennent des proéminences concomitantes de relations syntaxiques et celui caractérisé par des variations suprasegmentales indépendantes des fonctions du nom dans l'énoncé. Le somali n'est pas une langue à déclinaisons.

Depuis Andrzejewski (1964, 1979), Hyman (1981), et plus récemment Saeed (1987), Banti et Lamberti (1988), on dispose de descriptions du système nominal du "common somali" (et de sa variété septentrionale) fondées sur la répartition des noms en déclinaisons. En dépit de différences d'interprétations qui aboutissent à la reconnaissance de trois déclinaisons par Hyman, de cinq par Banti, de huit par Andrzejewski et de dix par Lamberti, ces quatre appro-

ches privilégient comme critère de classement les modifications prosodiques des noms dans les différentes fonctions qu'ils assument. Ainsi, pour la première déclinaison, Banti propose le paradigme suivant (**orgi** "bouc") :

	D1	D2	D3	D4	D5
Absolu	**orgí**				
Génitif	**orgí**				
Nominatif	**orgi**				
Vocatif	**órgi**				

A quelques différences près que l'on n'expliquera pas ici, tous les noms, quelle que soit leur "déclinaison", présentent des variations suprasegmentales identiques, avec principalement un "nominatif" à ton bas opposé aux autres "cas" à ton haut[1].

Banti écrit notamment (p. 16): *"It is important to realise that the concept of declension is*

1.Notation : Pour les consonnes, on utilise les conventions officielles en Somalie : **c, x, dh,** notent respectivement la pharyngale sonore, son correspondant sourd et la post-alvéolaire sonore. Le double digramme **dhdh** note la gémination de la post-alvéolaire.

Les voyelles longues sont représentées par un redoublement du signe. Le tréma (noté sur la première voyelle d'un mot) signale l'avancement vocalique [+ATR]: **yäqaan**, lire **yäqään**. Le ton haut (hors citation où nous reproduisons la notation de l'auteur) est noté [']. Le ton moyen (uni) est représenté par [ˆ]. S'il affecte une voyelle longue, seule la première est marquée : **hawêen**, lire **hawêên**. Par commodité, si cette voyelle porte le tréma de l'avancement vocalique, l'acent circonflexe est déplacé sur la voyelle adjacente : **wää**.

Le ton bas n'est pas noté. La réalisation descendante indiquée par Andrzejewski [`] est interprétée comme une séquence HB et notée comme telle.

not used here in its classical sense as class of nouns rather it refers to a set of inflexional behaviours."

Pour Andrzejewski (1964, p. 6) : *"It has not be recognised so far that noun forms, in addition to gender and number, have declensions, i. e. can be arranged into groups (paradigms) composed of regular shape variants whose distribution is bound with their position and relationship to other words in the sentence."*

Le choix de la syllabe par Andrzejewski ou de la more par Banti et Lamberti, comme prosodème, n'a pas d'incidence sur leurs présentations respectives.

C'est essentiellement le conditionnement prosodique des noms, dans leurs divers environnements, qui détermine, l'identification de "déclinaisons".

On notera d'emblée qu'il peut paraître paradoxal, si l'on soutient la thèse d'une construction "S O V" pour le somali, de rechercher une correspondance fixe entre relation casuelle et fonction syntaxique, sous forme de "déclinaisons" qui sont plutôt attestées dans des langues à construction dite "libre" : le nom affecté d'une modalité qui amalgame une indication de genre (et de nombre) et une indication de fonction n'a pas de position strictement assignée dans l'énoncé.

La présence de tels morphèmes n'est pas en soi le critère de l'existence de déclinaisons (les exemples sont nombreux, de l'espagnol à relateur **a**, à l'amharique soutenu à indicateur de la fonction d'objet **-n**).

Qu'en est-il en somali des indicateurs de la fonction de sujet **-i** (**naág-i**) ou **-u** (**naág-t-u**), dont le fonctionnement, hors de l'usage normatif, est variable ? Il est révélateur à cet égard que la forme de citation des noms ne soit pas celle correspondant au "nominatif" mais celle du déictique " -spatial", **naág-t-a** (voir le tableau des nominants plus bas).

"MASCULIN" ET "FEMININ"

Le sens particulier donné à "déclinaison" ne poserait pas de difficulté autre que terminologique, si ces diverses descriptions ne maintenaient indifférenciées, sous cette appellation, des variations prosodiques et morphologiques diversement catégorisables. Banti indique à ce sujet : *"In this manner it often happens that the singular of a given noun follows one declension and its plural another declension. For instance, the masculine D1 díbi "ox" has the feminine D2 plural dibí, the feminine D2 hál "she-camel" the masculine D4 plural haló, the feminine D3 noun hooyó "mother", the masculine D1 plural hooyoóyin (...)".*

Si Andrzejewski (1964, p. 27) précise que *"some of the terms used, such as 'masculine' and 'feminine' could give the impression of belonging to notional grammar (...) in fact (...) are used only as labels, which are retained for their mnemonic value"*, cette présentation revient chez tous les descripteurs (voir Abraham qui recense vingt-sept possibilités) à répartir les noms en deux genres, en fonction de trois critères : 1.

leur schème tonal; 2. leur association avec les marqueurs du spécifique (**ka**, **ku**, **ki** "masculins", **ta**, **tu**, **tii** "féminins"); 3. l'existence de pronoms substitutifs "masculin" **uu**, "féminin" **ay**.

En ce qui concerne les marqueurs, cette vision binaire du lexique repose sur un postulat diachronique qui identifie ces morphèmes somalis à ceux d'autres langues "couchitiques", où une opposition masculin /féminin est apparemment marquée par les segments consonantiques précédemment indiqués.

Ce rapprochement, sur la seule base de ressemblances formelles, nous paraît contestable, dans la mesure où il n'est pas précédé par une réflexion sur la caractérisation fonctionnelle véhiculée par ces morphèmes. Quelle que soit l'hypothèse que l'on privilégie concernant la famille "couchitique", il importe, en synchronie, d'expliciter le fonctionnement de ces éléments grammaticaux à l'intérieur du système nominal du somali et seulement à partir de celui-ci. Le non-respect de cette exigence a pour conséquence des présentations où le mécanisme d'association voyelle + consonne dans **ka**, **ku**, **kii** et **ta**, **tu**, **tii**, n'est pas pris en compte et est donné comme indivis.

Complémentairement, les différences sociolectales et aréales (par exemple dans l'emploi du cas sujet **u**) ne sont pas clairement situées, alors qu'à tous les niveaux

phonologique, lexical, morpho-syntaxique, apparaissent des variations qui montrent l'influence des parlers locaux sur ce somali dit "standard".

En assimilant automatiquement **t** et une accentuation finale à un féminin, **k** et une accentuation non finale à un masculin, l'approche "classique" est confrontée à de multiples contradictions. Elle ne peut rendre compte des différences de marques affectant des noms de composition syllabique identique : pourquoi le spécifique de **dáb** "un feu" est-il **dábka** ("masculin"), celui de **dháb** "une vérité", **dhábta** ("féminin")? *Idem* pour **bád** (**bádda**) "une mer", **bádh** (**bádhka**) "une moitié".

Les contre-exemples s'étendent à l'ensemble du lexique; voir **geényo** "une jument", **magaálo** "une ville", **mídig** "une droite".

Elle ne coïncide (sauf pour les noms épicènes) que dans le cas des noms désignant des êtres sexués qui forment, pour certains, sur un micro-paradigme, le féminin à partir du masculin, par déplacement de la proéminence : **nírig** "un chamelon", **nirig** "une jeune chamelle".

L'argument de la rareté (Andrzejewski, 1964, p. 39), à propos de cas comme **mídig**, est vérifié mais relatif, puisque tout lexique est par définition en inventaire ouvert. En outre, l'emprunt quand il reste tributaire de sa langue d'origine peut influencer la langue emprunteuse :

l'accentuation de **sábtida** "le samedi" en somali est celle de l'arabe; l'oromo transparaît dans **gaári** "une épouse modèle"; **dhadhdhár** "les pierres du foyer" est repris vraisemblablement de l'afar **dhedhdhár** "aire de fondation de la tente".

Le vocabulaire de la faune sauvage, fréquemment polysyllabique et à voyelle finale, quand la structure lexicale somalie est préférentiellement de schème CVC, conserve ses traits d'origine : **karkarró** "un phacochère" (nom épicène catégorisé comme "féminin") est pris à l'oromo et, indice caractéristique, sans pluriel usité par nos informateurs.

Cette "rareté" peut aussi bien résulter d'une évolution récente : parmi les nombres (en inventaire fermé), on note la fréquence des formes "féminines" somalies à accent sur la pénultième : **lába** "deux", **sáddex** "trois", **áfar** "quatre", quand les cognats afars sont masculins (respectivement **namméy**, **sidóx**, **faréy**).

La façon dont est grammaticalisée, dans un type d'énoncé verbal, la reprise du sujet par les pronoms personnels **uu** "masculin", **ay** "féminin" (et nous ajoutons **aa** "neutre", soit indifférent aux deux genres précités, Morin 1986), prise en compte au niveau morpho-syntaxique, ne doit pas masquer l'organisation des marques nominales saisie au niveau lexicologique.

On est ici face à une alternative essentielle : soit de procéder à une présentation qui décrit des faits apparemment dominants (jusqu'à plus ample informé), soit celle, la nôtre, qui veut prendre en compte la totalité des données et affirme la nécessité d'expliquer les "raretés" ou les faits marginaux par le système et à l'intérieur de ce dernier. De fait, si la règle proposée pour "compter les mores" dans les noms polysyllabiques fait exception pour les monosyllabes, c'est qu'elle est inadéquate : on doute en effet que les locuteurs puissent opérer de telles discriminations, dans la mesure où ces noms presque toujours élargis par un marqueur suffixé fonctionnent sous une forme polysyllabique.

Au terme de notre analyse, il est cohérent d'avancer que plusieurs morphèmes **k** sont en concordance avec le pronom masculin **uu**, que plusieurs morphèmes **t** le sont avec le pronom féminin **ay** et que tous le sont potentiellement avec **aa**.

MARQUEURS ET RELATEURS

Au travers de données empruntées au parler de locuteurs de la région de Jigjiga et Boorama, représentatif du somali du nord, la description qui suit entend proposer un cadre comparatif pour d'autres variétés de somali. La distinction que nous posons entre morphèmes relateurs et

marqueurs est ici fondamentale car elle a pour but de donner à ces unités un statut précis et différencié.

Les morphèmes sont dits marqueurs quand ils sont présents indépendamment d'une relation syntaxique (ce sont, pour reprendre Hagège, des nominants ou caractérisants du nom, nécessairement présents pour que le nom puisse apparaître en discours).

Les relateurs sont associés à une fonction syntaxique définie. Sont marqueurs et relateurs, les morphèmes cumulant ces deux propriétés (comme les morphèmes casuels).

Les premiers nommés sont constitués en paradigmes, les seconds procèdent d'un système de contrastes repérables sur l'axe syntagmatique. Pour reprendre deux exemples (Andrzejewski 1964, p. 21 et 1979, p. 20) :

nínkii lïbàax má dïlín
l'homme cité le lion négat. il tua
"L'homme ne tua pas un lion"

nínkíi lïbaax má dïlín

"Un lion ne tua pas l'homme"

nínka dhuxúsha keená má yäqaan
l'homme le charbon il apporte interr. il sait
"Connaît-il l'homme qui apporte le charbon ?"

nínka dhuxúsha keenaa má yäqaan

"Est-ce que l'homme qui apporte le charbon le connaît ?"

les différences tonales sont indicatives de fonctions syntaxiques, et non d'oppositions paradigmatiques qui se déclineraient. Inversement, les différences de marques

(**kii,ka, sha**) sont indépendantes des fonctions assumées par les noms. Sans doute faudrait-il choisir, pour plus de clarté, de noter séparément ou différemment, la proéminence acccentuelle morphologique (liée à un élément grammatical **nínkii**) et celle, syntaxique (**nínkíi**).

Cette dernière présente deux courbes mélodiques possibles : 1. différenciant groupe sujet "moins haut" et groupe non sujet " plus haut " : phonétiquement, la proéminence sur ici l'objet et le prédicat (**lïbàax má dïlín**) est réalisée plus intense et plus haute (signalée ci-après par des capitales) que celle sur le sujet.

a. **nínkii lïBAAX MA DILIN**

"L'homme ne tua pas un lion"

b. **NINKII libáax má dïlín**

"Un lion ne tua pas l'homme"

2. délimitant une subordonnée (avec pause virtuelle démarcative finale) par rapport à la principale.

c. **NINka dhuXUsha keeNA miyuu yäqaan**[2]
"Connaît-il l'homme qui apporte le charbon ?"

d. dhuXUsha nínka keenaa miyuu yäqaan

"Est-ce que l'homme qui apporte le charbon le connaît ?"

Le segment en fonction d'objet (opposé au sujet en a, b, c, d) et le segment subordonné au constituant en fonction d'objet en c (opposé au verbe **keenaa** en expansion

2. Nous redonnons les exemples dans le parler de Jigjiga.

du sujet en d) sont caractérisés par un même intonème "plus haut" contrastant avec l'intonème "moins haut" du sujet et de la principale. Cette culmination qui tend à coïncider avec l'accent de mot varie, selon les locuteurs, d'une zone minimale (en c la dernière syllabe du verbe de la subordonnée **keená**) à l'ensemble de la proposition dépendante (ou du constituant nominal en fonction d'objet en d), soit :

c' **NINKA DHUXUSHA KEENA miyuu yäqaan**

d' **DHUXUSHA nínka keenaa miyuu yäqaan**

Un autre exemple donné par Andrzejewski (1979, p. 6) est illustratif de l'identité de conditionnement tonal de tout nom, selon sa fonction (sujet / non sujet) et son environnement.

e. **nínkíi adéerkáy lá jöogéy**[3]
l'homme mon oncle avec il se trouvait
"L'homme qui se trouvait avec mon oncle"

f. **nínkíi adeerkày lá jöogéy**

"Mon oncle qui se trouvait avec l'homme"

En e, la mise en contraste direct du sujet focalisé avec **adéerkáy** explique la réalisation [**nínkíi**]. En f, la notation **-kày** de l'auteur, qui indique ainsi un ton bas et un accent "diminuendo/strong" (Accentual Unit 2),

---

3. Le somali n'a pas d'indicateur de fonction incident ou affixé au complément circonstanciel, même si, comme dans cet exemple, **lá**, dérivatif verbal fonctionnel préfixé à la base **jöog**, lui succède immédiatement. L'expansion objectale et circonstancielle ont ainsi le même traitement prosodique par opposition au sujet.

décrit la nécessaire démarcation du sujet "moins haut", en présence du dérivatif verbal **lá**, dont le ton haut se propage à l'ensemble du verbe, comme se trouvait conditionné, en a, le prédicat à la suite du constituant en fonction d'objet.

On réécrira donc les exemples e et f :

e'. **nínkii aDEERKAY LA-JOOGEY**

f'. **NINKII adeérkay lá-jöogéy**

pour différencier, outre le niveau où interviennent des proéminences concomitantes de relations syntaxiques (en capitales), celui caractérisé par des variations suprasegmentales indépendantes des fonctions du nom dans l'énoncé (traits obliques superposés) :

- lexicales : cas du nom indéfini **adéer** "oncle paternel";

- morphologiques : liées à la présence d'un élément grammatical (ici passage du nom au spécifique d'appropriation : **adeérkay** "mon oncle").

La synchronisation des réalisations tonales tient compte de ces deux niveaux, en établissant une alternance "plus haut" / "moins haut", comme suit :

<u>Proéminences</u>

	+		-
<u>Niveau syntaxique</u>:	subordonnée	>	principale
(flottantes)	non sujet	>	sujet
	focalisé	>	non focalisé

Niveau lexicologique:	indéfini	>	marqueurs du
	(variables)		(sg., pl.) spécifique(défini)

La différence que nous proposons ici d'établir amène à considérer le ton haut final des formes verbales dites "restrictives" depuis Andrzejewski, et redonnées par exemple par SAEED, comme ne relevant pas du paradigme des désinences, mais du contraste démarcatif opéré sur la subordonnée.

Du point de vue de l'organisation des marques nominales, seules sont à prendre en compte, les proéminences dont les variations procèdent du mécanisme même de structuration du constituant nominal et non de la fonction assumée par ce dernier.

Celles-ci se caractérisent par la coïncidence d'un accent d'intensité et d'un ton haut ou moyen -et d'un seul- sur une zone accentuable correspondant aux deux dernières voyelles comptées à partir de la limite du nom indéfini, ou aux trois dernières voyelles dans le cas du nom défini, soit :

Indéfini :	* x x	* x x
Défini :	* x x-x	* x x-x

	Indéfini :	
H (ou BH) :	**nín**	"un homme"
	nimán	"des hommes"
	feédh	"une côte"
	gashaantí	"une jeune fille"

HB (ou BHB) :	**féedh**	"une coup"
	áqal	"une maison"
	máro	"un tissu"
	sábti	"un samedi"
	mídig	"une droite"
	adéer	"un oncle paternel"
	waraábe	"une hyène"
M (ou BM, BBM)	**mûus**	"de la banane"
	sambâb	"un poumon"
	aqallô	"des maisons"
	hawêen	"des femmes"

Défini :

HB (ou BHB)	**nínka**	"l'homme"
	nimánka	"les hommes"
	feédhka	"le coup"
	feédhdha	"la côte" (l'os)
	gashaantída	"la j. fille"
	adeérka	"l'oncle paternel"
	waraabáha	"l'hyène"
	aqalláda	"les maisons"
	muúska	"la banane"
	sambábka	"le poumon"
	haweénka	"les femmes"
HBB	**áqalka**	"la maison"
	mídigta	"la droite"
	märoóyinka	"les tissus"

Dans le passage de l'indéfini au défini, les oppositions se réduisent donc à :

Indéfini		Défini	
H (dont BH)	**nín**	HB (BHB)	**nínka**
	feédh		**aqalláda**
	gashaantí		**feédhka**
HB	**áqal**		**feédhdha**
	máro		**haweénka**
M (dont BM)	**sambâb**		**sambábka**
	aqallô	HBB	**áqalka**
	mûus		**mídigta**
	hawêen		**märoóyinka**

Du point de vue phonétique, l'accent qui coïncide avec le ton haut ou moyen présente une proéminence moins

forte sur le ton moyen.

Ce dernier n'est attesté que dans les noms indéfinis en citation. Voir les oppositions : **madî** "une personne sans frère", **madí** "une bonne chamelle laitière"; **gëeddî** "groupe en transhumance", **gëéddi** "celui né pendant la transhumance" (anthroponyme); **hablô** "des filles", **afló** "édenté"; **hawêen** "des femmes", **habéen** "un soir".

Ce ton uni n'est représenté, dans les polysyllabes de type CVCV(C), que sur la dernière voyelle (en l'absence de séquences MH ou MB). Dans les monosyllabes, le ton moyen n'est présent que sur une voyelle longue: **wää** "période", **rêer** "famille, lignage". Ce ton moyen est interprétable comme caractérisant des noms fondamentalement (ou anciennement) à ton bas dont l'accentuation en discours entraîne l'apparition d'une hauteur moyenne.

L'une des conséquences de cette analyse est d'isoler un type B(B) utilisant les mêmes marqueurs que le type HB (indéfini **áqal**), HBB (défini **k: áqalka**): **wääga**, **réerka**. Du point de vue tonématique, l'inventaire précédent se réduit ainsi fondamentalement aux oppositions suivantes:

Indéfini	Défini
H (dont BH, BM issu de BB)	HB (BHB)
HB	HBB

En surface, il existe donc trois positions

accentuées possibles occupées par un ton haut (**nín**, **nínka**, **áqalka**) ou moyen (**aqallô**, **hawêen**).

Le ton (bas) du marqueur suffixé exerce une influence régressive et antinomique sur le ton moyen final du générique : **aqallô** > **aqalláda**. Pour les noms à ton bas sur la voyelle finale du générique, la modification est fréquente mais pas absolue : **waraábe** > **waraabáha**; **sábti** > **sábtida**.

Pour les noms dont la zone accentuable comporte un noyau vocalique décomposable en deux mores, comme **féedh** "un coup", **feédh** "une côte", le premier est réalisé avec un ton descendant [**fèedh**], interprétable comme une séquence HB (en l'absence de tons modulés observables sur voyelles brèves).

Une réalisation avec maintien du ton lexical sur la première more est donnée par Andrzejewski: [**féedhka**], avec une séquence HB réalisée descendante, ~ **feédhka** (séquence BH réalisée montante).

S'il existe une tendance, chez les locuteurs dont le parler est décrit ici, à la fixité du ton lexical pour ces noms de schème CVVC en citation, cette réalisation apparaît toujours contrariée dès que le constituant nominal porte le ton syntaxique " plus haut " : en effet, le maintien du ton sur **féedhka** (opposé à **feédhdha**) suppose de faire coïncider la proéminence maximale avec une séquence tonale HBB (réalisée " descendant-bas "), comme dans :

FEedhka is ká-éeg "attention au coup !"

La séquence BHB **feédhka**, en rapprochant l'accent de mot de la borne que constitue le marqueur du spécifique, va dans le sens de l'économie (l'opposition HB / BH devient redondante au spécifique, puisque **feedhka** et **feedhdha** ont des marqueurs différents) et de l'alternance prosodique dominante H/B en somali[4]. Soit pour l'énoncé précédent :

FEEDHka (~ **FEEDHKA**) **is ká-éeg**

La séquence à l'indéfini HB/BH

```
      *          *
    x x   /    x x
   féedh  /   feédh
```

se réduit ainsi au spécifique à BHB

```
      *          *
   x x-x   /  x x-x
  feédh-ka   feédh-dha
```

L'ensemble des variations tonales précédemment envisagées sont récapitulées ci-après, où les parenthèses signalent la consonne finale de l'indéfini ou le groupe CV du marqueur du défini.

Indéfini

Finale consonantique		Finale vocalique	
*	*	*	*
# x x (x) #	# x x (x) #	# x x x #	# x x x #
ní-n	fée-dh	aqallô	waraábe
feé-dh	áqa-l	gashaantí	sábti
sambâ-b	mídi-g		máro
hawêe-n			

4. Révélatrice de cette tendance, nous avons noté (parler de Jigjiga) sur des noms de même structure CVVC, une réalisation brève (soit haut / modulé montant) à l'indéfini :
béer "du foie" [**bér**]/ **beér** "un jardin"
daméer "un âne" [**damér**]/ **dameér** "une ânesse"
góol "un chameau castré" [**gól**]/ **goól** "une lionne"
(confusion possible hors contexte avec **gól** "un repli du vêtement traditionnel féminin").

Défini

*	*
# x x (x) #	# x x (x) #
ní-nka	áqa-lka
sambá-bka	mídi-gta
aqallá-da	sábti-da
feé-dhdha	märoóyi-nka
feé-dhka	
haweé-nka	
waraabá-ha	
gashaantí-da	

CLASSES TONALES ET SOUS-ENSEMBLES NOMINAUX

Nous avons précédemment montré la nécessité d'une remise en cause d'une division binaire du lexique somali en masculin et féminin. Une première réévaluation (Morin, 1986) de l'organisation du système nominal, à partir des modifications morphologiques des noms, au cours du passage du singulier au pluriel et de l'indéfini au défini, conduit à la reconnaissance de sept sous-ensembles nominaux, cinq binaires et deux unitaires (numérotés en chiffres romains dans le tableau ci-après). Les noms ainsi répartis sont caractérisés par des segments consonantiques (-C), identifiés comme des nominants d'accord de genre, indissolublement liés à des éléments à noyau vocalique (-V) organisés en quatre séries.

Dans le processus de spécification, celles-ci recouvrent les notions de temps, d'espace et d'appropriation. Le nominant "- référentiel", outre sa

valeur générale, est indicateur de la fonction de sujet. Ce système des nominants, dont on ne présentera pas l'ensemble des combinaisons et la problématique, est le suivant :

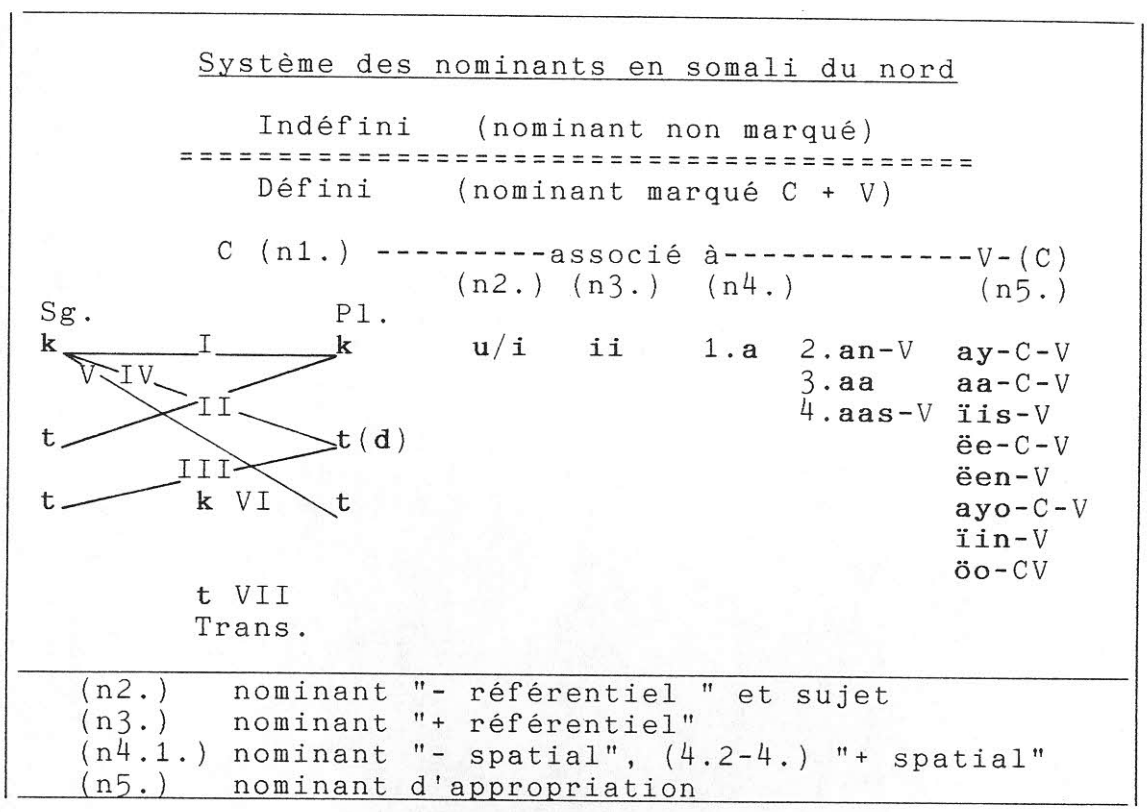

Exemples : **dál-k-u** "le pays" (sujet)
dál-k-a "le pays" (présent)
dál-k-ii "le pays" (déja cité)
dál-k-ay-g-ii[5] "mon pays" (déja cité)

Différenciant marqueurs et relateurs, ce tableau sépare naturellement les morphèmes indicateurs de la fonction de sujet des autres nominants[6].

5. La série appropriative échappe aux conditions d'accentuation, avec maintien du ton sur la base du nom permettant de différencier son emploi pronominal: **dál-k-ay-g-ii** "mon pays" / **káygii** "le mien".
6. A la différence de statut s'ajoutent des restrictions de fonctionnement, en raison de la valeur générale qu'a **u**.

Il est intéressant, à partir du schème prosodique défini plus haut, de compléter cette présentation, en précisant à quel type tonal([7]) correspond tel sous-ensemble nominal.

Sous-ensemble I :

	Indéfini	Défini
	* *	*
	x (x) / x x (x)	x x (x)
Sg. **k**	CV-C / CVV-C	CV-C-**k**-V
	ní-n "un homme"	**ní-nka** "l'homme"
	súu-n "une ceinture"	**suú-nka** "la ceinture"
Pl. **k**	CV-C-á-C	CV-CáC-**k**-V
	nimá-n "des hommes"	**nimá-nka** "les hommes"
	suumá-n "des ceintures"	**suumá-nka** "les ceintures"

Sous-ensemble II (A) :

	Indéfini	Défini
	*	*
	x x (x)	x x (x)
Sg. **t**	-C	-C-**t**-V
(var. **d~sh**)	**ká-b** "une chaussure"	**ká-bta** "la chaussure"
	walaá-l "une soeur"	**walaá-sha** "la soeur"
	*	*
	x x	x x (x)
Pl. **k**	-C-ô	-C-V-**h**-V
(var. **h**)	**kabô** "des chaussures"	**kabá-ha** "les chaussures"
	walaalô "des frères" et des soeurs"	**walaalá-ha** "les frères et les soeurs"

(6. suite) Ex. **cïyaál-k-ii gaalá-d-u**
"les enfants des Européens"
non ***cïyaál-k-u gaalá-d-a.**
Ex. **wäziír-k-a arrimá-h-a dïbád-d-a b-áa imánayaa**
"le ministre des Affaires étrangères arrive"
non ***wäziír-k-u arrimá-h-a dïbád-d-a**

7. On choisit ici de tenir compte des réalisations de surface.

Sous-ensemble II (B) :

	Indéfini	Défini
Sg.	* x x VC-o **máro** "un tissu"	* x x (x) VC-a-d-V **mará-da** "le tissu"
Pl.	* x x (x) -C-**öóyi-n** **märoóyi-n** "des tissus"	* x x (x) -C-**öóyi-nk-V** **märoóyi-nka** "les tissus"

Sous-ensemble III :

	Indéfini	Défini
Sg. t (var. d)	* * x x / x x (x) -i / -i (C) **gashaantí** "une jeune fille" **sábti** "un samedi" **mídi-g** "une droite"	* * x x (x)/ x x (x) -i-**d-V** / -i /-C-**t-V** **gashaantí-da** "la jeune fille" **sábti-da** "le samedi" **mídi-gta** "la droite"
Pl. d	* x x -**(y)yô** **gashaanti(y)yô** "des jeunes filles" **sabtiyô** "des samedis" **midigyô** "des droites"	* x x (x) -**(y)y-á-d-V** **gashaantiyyá-da** "les j. filles" **sabtiyyá-da** "les samedis" **midigyá-da** "les droites"

Sous-ensemble IV (A) :

	Indéfini	Défini
Sg. k	* * x x (x) / x x VCV-C / CVC-i **áqa-l** "une maison" **gűri** "un foyer" **wää** "un moment"	* x x (x) VCVC-**k-V** **áqa-lka** "la maison" **gűri-ga** "le foyer" **wää-ga** "le moment"
	* x x (x) **adée-r** "un oncle"	* x x (x) **adeé-rka** " l'oncle "

	*	*
	x	x (x)
	-î, -â	-i,-á-g-V
	siidhî "un sifflement"	**siidhí-ga** "le sifflement "
	*	*
	x x	x x (x)
Pl. t	-C-ô~yô	-C-á~yá-d-V
(var. d)	**aqallô** "des maisons"	**aqallá-da** "les maisons"
	adeerô "des oncles"	**adeerá-da** "les oncles"
	güryô "des foyers"	**güryá-da** "les foyers"
	wäayô "des moments"	**wäayá-da** "les moments"
	siidhiyyô "des sifflements"	**siidhiyyá-da** "les sifflements"

Sous-ensemble IV (B) :

	Indéfini	Défini
	* *	*
	x x / x x (x)	x x (x)
Sg. k	-e / -C	-V-h-V
(var.h~g)	**fúre** "une clef"	**furá-ha** "la clef"
	waláa-l "un frère"	**walaá-lka** "le frère"
	*	*
	x	x (x)
	-ú	-ú-g-V
	gǘ "une saison des pluies"	**gǘ-ga** "la saison des pluies"
	*	*
	x x (x)	x x (x)
	V-i/y	V-i-g-V
	gëési "un brave"	**gëési-ga** "le brave"
	odê-i "un ancien"	**odé-i-ga** "l'ancien"
	*	*
	x x (x)	x x (x)
Pl. t	-V-yâa-l	-V-yáa-sh-V
(var. sh)	**fureyâa-l** "des clefs"	**fureyáa-sha** "les clefs"
	walaaleyâá-l "des frères"	**walaaleyáa-sha** "les frères" (ou **walaalô**, voir IIa.)
	güyâa-l "des saisons des pluies"	**güyáa-sha** "les saisons des pluies"
	gëesiyâa-l "des braves"	**gëesiyáa-sha** "les braves"
	odeyâa-l "des anciens"	**odeyáa-sha** "les anciens"

Sous-ensemble IV (C) :

Ce sous-ensemble regroupe les emprunts arabes qui ont soit un pluriel arabe, soit un pluriel somali IVa.

	*	*	*
Sg.	x x (x)	x x (x)	x x
		Pl. arabe	*Pl. somali*
	cääqi-l "un notable"	**cäaqilíi-n** ~	**cäaqillô**
	müsbáa-r "un clou"	**müsaabíi-r** ~	**müsbarrô**

Sous-ensemble V :

Le pluriel des noms de ce sous-ensemble correspond à une séquence BH (opposée au singulier HB).

	Indéfini	Défini
	* *	*
Sg. **k**	x x (x) / x x	x x (x)
	-C / -i	-C / -i-**k**~**g**-V
	áu-r "un chameau mâle"	**áu-rka** "le chameau"
	dïbi "un boeuf"	**dïbi-ga** "le boeuf"
	* *	*
Pl. **t**	x x (x) / x x	x x (x)
	H	H-**t**-V
	aú-r "des chameaux" (ou **aurá-r**, voir I)	**aú-rta** "les chameaux"
	dïbí "des boeufs"	**dïbí-da** "les boeufs"

Sous-ensemble VI :

Ce sous-ensemble, unitaire comme le suivant, regroupe des noms de masse ou des collectifs, incomptables ou incomptés, que nous appelons, après Serzisko, transnuméraux car non catégorisés comme "singulier" ou "pluriel".

Indéfini	Défini (**k**)
* *	*
x x (x)/ x	x x (x)
-C / -ô	-C-**g**-V / -á-**h**-V
rá-g "des mâles"	**rá-gga** "les mâles, la gente masculine"

bïyyô "de l'eau"	**bïyyá-ha** "l'eau, les eaux"
*	*
x x (x)	x x (x)
-C	-C-**k**-V
dúma-r "des femmes"	**dúma-rka** "les femmes, la gente féminine"

Sous-ensemble VII :

Indéfini	Défini (t)
*	*
x x (x)	x x (x)
-C	-C-t-V
caruú-r "des enfants"	**caruú-rta** "les enfants"
timír "des dattes, de la datte"	**timí-rta** "les dattes, la datte"

CONCLUSION

L'importance accordée aux oppositions croisées indéfini/ défini, singulier / pluriel, apparaît la plus opératoire pour rendre compte de l'hétérogénéité du lexique somali et des réductions tonales qui s'opèrent lors du passage au spécifique.

Cette diversité a sans doute des causes historiques. Le somali, en s'étendant à une grande partie de la "Corne" de l'Afrique, a recouvert et absorbé des substrats différenciés, intégrant, à des époques diverses, et de façon inégale d'un parler à l'autre, des éléments lexicaux variant dans leur composition syllabique ou leur schème tonal. Ce processus se poursuit encore. Les sous-

ensembles définis plus haut sont organisés pour accueillir l'aubain et le "somaliser".

Le français *Petit Jean* (nom d'une marque de lampe électrique) a été lexicalisé sous la forme **bitíjor** (SE IVa: défini **bitíjor-ka**, pl. **bitijorrô**, **bitijorrá-da**). Le gujrati-marathi *gāḍī* (relevé par Cardona) est traîté comme **siidhî** (SE IVa), sous la forme **gaadhî**, pl. **gaadhiyyô**. Cela concerne aussi des usages jugés marginaux au regard du somali normatif diffusé par Mogadiscio, mais pourtant bien vivants, comme à Djibouti **soórti** "la Police (ex-Sûreté) nationale" (type IVa).

D'un parler à l'autre, des différences sont prévisibles, mais on s'attend à ce qu'elles soient limitées à l'intérieur d'un même dialecte, et s'intègrent, en somali du nord, à l'un des sept sous-ensembles. Andrzejewski (1964) donne **ratî** "un chameau porteur", quand Abraham indique **ráti**. Dans les deux cas, ils font leur pluriel comme **gŭri** ou **siidhî** (IVa).

Les contre-exemples dont on ne minimisera pas le nombre potentiel au vu de l'hétérogénéité lexicale du somali du nord, notamment dans les zones de multilinguisme, doivent pouvoir trouver une explication principalement diachronique: **sác** "une vache" (**sáca**, pl. **sacô**, **sacáha**) s'écarte, à l'indéfini singulier, du type **káb** (SE2), avec une voyelle épenthétique héritée vraisemblablement de la forme

commune à d'autres langues du couchitique oriental (voir oromo **sa'áa** et peut-être afar **sáca** "petit bétail").

Il peut aussi y avoir contamination d'une forme par une autre : **gées** "une corne" (SE1 : **gées-ka**, pl.**geesás**, **geesás-ka**, voir Abraham) a aussi un pluriel **gees(y)ô**, **geesyá-ha**, identique à celui de **geés** "un côté" (SE2a).

La rareté d'emploi est génératrice d' *"irrégularités"* : **báal** "une plume" (SE1) a deux pluriels, l'un fréquent **baalálka**, donné aussi par Abraham, l'autre, **baalásha**, qui paraît éviter la confusion avec l'usuel **balál-ka** "les nattes (tapis)", (sg. **bál**). Dans notre corpus, ces pluriels sont moins utilisés que le transnuméral **bäád** "(plumes de l')aile". Hors des listes d'enquête *ad hoc* , la réalité d'emploi de ces pluriels mérite d'être approfondie.

D'un système précédemment tonal (et dont le ton moyen montre l'évolution), le somali du nord, actuellement à accent de hauteur, tend vers un système contrastif H/B, dans lequel la position accentuée est majoritairement réservée au ton haut. Andrzejewski (1964) a relevé des noms à ton moyen que nous avons noté haut : **adéer**, **waláal**. Loin d'infirmer ses observations, notre relevé tend à faire apparaître, sur le plan prosodique, la diversité des usages dans une zone relevant de ce qu'il est convenu d'appeler le "common somali".

Il est intéressant de noter que cette évolution rejoint celle d'autres langues du couchitique oriental des basses terres, comme le rendille (Spillinger, 1988) à accent de hauteur limité à deux positions, ou l'afar, langue à accent dont la "liberté" de position est restreinte à l'une des deux dernières syllabes de toute unité de la chaîne.

Pour conclure, et tenter de comprendre les raisons pour lesquelles, il est difficile de dégager un type "simple" (régulier) de nom "féminin" et "masculin" (en dehors de la reprise du nom sujet par un pronom), on proposera l'hypothèse qui fait du somali une langue anciennement à classes dont la venue au contact de langues couchitiques connaissant une bipartition du lexique en deux genres a entraîné les modifications que la présentation qui précède a voulu mettre en évidence :

1. la caractérisation différenciée des noms quant à leur marquage en nombre et en genre, où le système à genres multiples originel subsiste dans la répartition des noms en sous-ensembles ;

2. l'hétérogénéité lexicale d'une ex-langue tonanale qui au cours de son expansion s'est plus ou moins bien appropriée des éléments de vocabulaire et les marques de "masculin" et de "féminin" des langues de substrat.

BIBLIOGRAPHIE

ABRAHAM R.C.,1962. *Somali-English Dictionary* , London.

ANDRZEJEWSKI B.W., 1979. *The Case System in Somali* , School of Oriental and African Studies.

" " " 1964. *The Declensions of Somali Nouns* , School of Oriental and African Studies.

BANTI G., 1988. "Two Cushitic Systems: Somali and Oromo Nouns" in *Autosegmental Studies on Pitch Accent* , Foris Publ., p.11-50.

CARDONA G.R., 1988. "Somalia and the Indian Ocean: cultural and linguistic contact", in PUGLIELLI A. (ed.), *Proceedings of the 3rd International Congress of Somali Studies,* p. 43-59, Roma.

HAGEGE Cl., 1982. *La structure des langues* , coll. Que sais-je ?, P.U.F., Paris.

HYMAN L., 1981. Tonal Accent in Somali, *Studies in African Linguistics* , vol. 12, 2, 1981.

LAMBERTI M., 1988. *Die Nordsomali-Dialekte, Eine synchronische Beschreibung* , Carl Winter Universitäts-Verlag, Heidelberg.

MORIN D., 1986. *Typologie grammaticale du couchitique: le cas de l'afar et du somali* , Thèse de doctorat d'Etat, Paris III.

SAEED J.I., 1987. *Somali Reference Grammar* , Wheaton, Dunwoody Press.

SERZISKO F., 1980. "Collective and transnumeral nouns in Somali", communication, *First International Congress of Somali Studies* , Mogadiscio (Actes non publiés).

SPILLINGER S., 1988. Tone and Accent in Rendille: A prelinary Investigation, *Cushitic-Omotic. Papers from the International Symposium on Cushitic and Omotic Languages* , Köln, 1986, edited by Bechhaus-Gerst and Serzisko, Helmut Buske Verlag, Hamburg, p. 503-511.